



AGRIBIO 04

L'agriculture **BIO**
des Alpes de Haute-
Provence

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Madame, Monsieur, cher.e.s adhérent.e.s,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale qui aura lieu le :

Vendredi 14 avril 2023
à 15h à l'Espace culturel de La Bonne Fontaine à Forcalquier

L'Assemblée Générale sera suivie d'un buffet offert entre 18h30 et 19h30 et d'une table-ronde/débat autour de l'ouvrage collectif "Reprendre la Terre aux Machines" en présence de Marie-Océane FEKAIRI, directrice de l'Atelier Paysan.

PROGRAMME

15h- Accueil

15h30 - Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport moral
- Rapport d'activités 2022 : présentation interactive et temps d'échanges par petits groupe
- Vote du règlement intérieur
- Bilan financier 2022 et rapport d'audit par la Commissaire Aux Comptes
- Budget prévisionnel 2023
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses, échanges

18h30 - Clôture

Les membres d'Agribio 04 désirant présenter leur candidature au Conseil d'Administration sont invités à se faire connaître dès à présent, en retournant le bulletin ci-joint à Agribio 04 ou par tout autre moyen.

Dans le cas où il vous serait impossible d'assister à l'Assemblée Générale, vous pourrez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni du pouvoir régulier joint à ce courrier.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le Conseil d'Administration,

Gérard DAUMAS, Président

Merci de nous confirmer votre présence par retour de mail
à agribio04@bio-provence.org ou par téléphone au 04 92 72 53 95

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 AVRIL 2023

BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e)(en ma qualité d'adhérent
d'Agribio 04), donne procuration à pour voter
en mon nom et place lors de l'Assemblée Générale d'Agribio 04 le 14 avril 2023.

Le

Bon pour pouvoir, (signature)

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 AVRIL 2023

APPEL A CANDIDATURE

Je soussigné(e) (en ma qualité d'adhérent
d'Agribio 04), souhaite présenter ma candidature au Conseil d'Administration d'Agribio 04 pour :

- le collège « agriculteurs biologiques ou en conversion »
- le collège « agriculteurs conventionnels ayant un projet de conversion ou d'installation en bio »
- le collège « personnes physiques ou morales non agricultrices »

